

MINI-FLASH 99

Edito

Chers membres,

Il s'est fait un peu attendre mais voici enfin le nouveau journal du club. C'est aussi mon dernier journal, ceux qui étaient à l'assemblée générale 2002 le savent, j'ai décidé de me retirer du comité lors de la prochaine AG qui aura lieu à fin février. Personne n'étant irremplaçable, je suis convaincu que le club saura continuer à nous proposer des activités intéressantes pour bien des années encore.

Eric Schefer, président

L'assemblée générale 2002

Pour ceux qui n'auraient pu se rendre à l'assemblée générale 2002, voici une retranscription du discours du président qui résume un peu ce qui s'y est dit.

Discours 2002

Chers membres,

l'année 2001 s'est terminée avec un léger solde positif au niveau des membres. Nous étions en effet 63 membres à fin 2001 contre 59 à la fin 2000.

Le bilan des membres pour 2001 s'établit donc ainsi :

- 59 membres en début d'année
- 14 démissions ou exclusions courant 2001
- 17 entrées courant 2002

Donc 62 membres au 31 décembre 2001.

A noter, parmi les 14 démissions que 9 membres sont restés dans le club moins de 2 ans, dont 6 n'ont fait qu'une année dans le club.

Cela ne fait que confirmer ce que j'avais déjà dit au sujet de la volatilité des membres ces dernières années. Beaucoup de gens viennent au club pour obtenir un service, que ce soit des cours ou des dépannages et ce sont ces membres qui restent peu de temps.

Il y a heureusement toujours un noyau dur de passionnés d'informatique qui permet d'assurer le fonds de roulement du club.

Au niveau des finances du club le bilan est toujours positif. Nous avons passé l'année avec un cash de 1665.30 CHF dans la caisse et de 2076.50 CHF sur le CCP. Nos réserves sont donc suffisamment importantes. Nous avons acheté en 2001 un nouveau scanner, une imprimante Laser, ainsi qu'un système complet avec écran, plus un écran d'occasion.

L'horaire d'ouverture actuel semble convenir à la majorité des membres, le samedi ayant peut-être un peu plus de succès que le mardi. Nous allons donc continuer sur les mêmes plages horaires pour la saison à venir.

Je tiens aussi à profiter de cette assemblée générale pour annoncer que je me retirerai du poste de président ainsi que du comité lors de l'assemblée générale de l'année prochaine. Cela fait 16 ans que je suis membre du club dont



15 ans au comité et 7 ans de présidence, et je n'ai plus la disponibilité ni l'enthousiasme des premières années. Je tenais à annoncer ceci suffisamment tôt pour que les bonnes volontés puissent se faire connaître d'ici à l'année prochaine.

Si vous avez une adresse E-Mail Internet, envoyez un message à ccti@ccti.ch pour nous en informer.
Nous vous tiendrons ainsi régulièrement au courant des nouveautés du club au travers de votre boîte à lettres électronique. A bientôt !

« GRATUIT » sur Internet ?

Une des particularités du Web est de fournir un nombre considérable de services, de données diverses et variées ainsi que des programmes complètement gratuits, appelés « freeware » en anglais. Evidemment, de nombreux sites commerciaux se sont précipités sur ce créneau pour accrocher les clients avec du « pseudo-gratuit ». Il faut donc être vigilant. Si on entre le mot clé « gratuit » dans le moteur de recherche **google.fr**, on obtient le chiffre impressionnant de **3.570.000** références. On peut donc affirmer qu'il s'agit d'une véritable mine d'or pratiquement inexploitée !



Cette offre se décompose en deux catégories principales :

- 1) **Des services** (Dictionnaires, Traductions, Annuaires, Bases de données, etc...)
- 2) **Des programmes** que l'on peut télécharger

Où trouve-t-on ces offres ?

Tous les sites des grands médias, fournisseurs d'accès, opérateurs internet et téléphoniques ainsi que des constructeurs possèdent un lien qu'ils appellent « télécharger », « gratuit », « download », « freeware ». Via les principaux moteurs de recherche, il suffit d'entrer les mots clés ci-dessus pour obtenir l'adresse des principaux sites spécialisés. Ils auront pour nom : **télécharger.fr**, **webgratuit.com**, **gratuit.fr.com**, etc...

Quels sont les sujets couverts :

Pratiquement tous, voici quelques exemples parmi les plus utiles :

- Utilitaires (sauvegarde, découpage et transmission de données).
- Programmes de création de sites, de graphisme, etc...
- Objets nécessaires à la réalisation de sites internet

Exemples (les plus spectaculaires):

- **GIMP** (programme de graphisme, appelé également « le Photoshop gratuit »)
- **BLENDER** (logiciel 3D, un des plus abouti de sa catégorie)
- **OpenOffice641b** (Suite bureautique comparable à Microsoft Office)
- **WebExpert3** (Editeur HTML, pour créer un site Internet)

(Pour information, il faudrait déboursier plus de 5000 frs. pour acquérir les programmes équivalents disponibles actuellement sur le marché).

JF.Caligara

Fais -moi un PDF !

Le « Portable Document Format » (PDF) d'Adobe peut afficher des documents électroniques variables. C'est très pratique si on veut envoyer p.e. un document Word, Excel ou Power-Point à quelqu'un qui ne dispose pas de programmes Microsoft. Un autre avantage non négligeable est aussi que par ce biais aucun virus macro ne peut être transmis. La transformation de documents Office au format PDF peut être effectuée gratuitement sur le site <http://www.gohtm.com>. Les fichiers seront transmis du disque dur sur leur site et après quelques secondes on reçoit par email le document PDF en retour. Encore plus simple et aussi gratuit cela peut se faire avec le programme PDF995 (<http://www.pdf995.com>) Après l'installation du programme on dispose sous Windows d'une imprimante supplémentaire. Chaque document qui y est « imprimé » se trouve ensuite comme fichier PDF sur le disque dur. Le revers de la médaille de la version gratuite de PDF95 est que des bannières de publicité sont affichées sur le browser. Si on a besoin d'une solution professionnelle, des programmes Jaws PDF Creator et PDF Factory offrent pour env. CHF200.00 d'autres options supplémentaires.



TR

Méthodes de tests de qualité d'un logiciel et/ou d'un progiciel



Comme tout développement informatique, le produit multimédia nécessite des tests rigoureux et organisés. Cet article donne aux utilisateurs chevronnés la démarche méthodologique pour tester un produit efficacement.

Voici dans les grandes lignes directrices les étapes qu'il faut passer pour tester un produit :

1. Organiser les procédures de test

Définir les jeux de test
Planifier le test et les corrections de bugs
Documenter le projet pour en faciliter les tests et la maintenance
Recruter et encadrer une équipe de testeurs

2. Documentations

Documentation technique

Voir que la documentation corresponde bien au produit demandé, et que les captures correspondent correctement (ex. capture écran windows 95 d'un produit qui fonctionne sous XP, ce n'est pas cohérent)

3. Test du produit final

Procédure de test typique

Tests fonctionnels

Définition des jeux de test

Gestion des rapports de bugs (dans une base de données ou dans un document word, pour ensuite envoyer les fiches de bugs bien détaillées et avec reconstitution du dysfonctionnement par email aux développeurs concernés)

Constitution de l'équipe de testeurs

(s'assurer du sérieux des personnes choisies, afin d'être certains que les testeurs choisis pour faire le test en question ne vous abandonnent pas au milieu des tests)

Tests de compatibilités

(entre différentes versions de Windows, ex. Windows NT 4.0 & Windows 2000 et XP, voir le comportement de l'application par rapport à la connectique et aux interfaces qui « graphical users interfaces »)

Benjamin Sorrentino
bsorrentino@ccti.ch

Copier des fichiers défectueux

Quand Windows détecte une erreur de lecture sur un support (disque dur, CD, disquette) et ne peut pas la réparer après plusieurs répétitions de lecture, l'opération de lecture est arrêtée. Dans la plupart des cas ce ne sont que quelques octets d'un fichier qui sont abîmés et il serait utile de pouvoir lire le reste du document.

Unstoppable Copier de Roadkil's (<http://homepages.ihug.com.au/~roadkil/unstopcp.zip>) offre cette fonction. Il est possible de copier un fichier Word d'une disquette sur le disque dur.

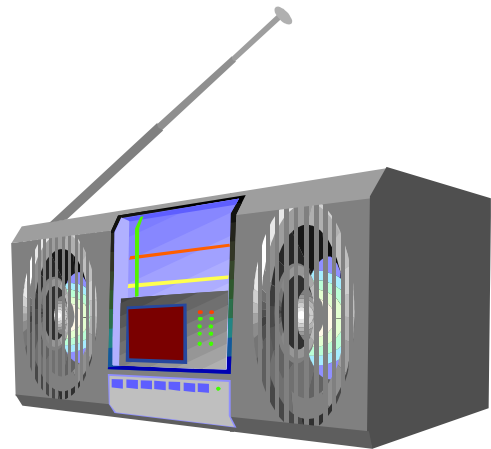
Lors de l'erreur de lecture le programme ne s'arrête pas, mais remplace les parties illisibles par de signes blancs. Ainsi, on réussit dans bien des cas à rouvrir un fichier où les parties défectueuses manquent.

TR

La musique sur internet

Résumé de la conférence du 29.01.2002

Tout le monde a sûrement déjà entendu parler du mp3 mais savez-vous exactement de quoi il s'agit ? Le mp3 est un algorithme de compression de données spécialement adapté à la musique. Depuis que celui-ci a été inventé par l'institut Fraunhofer la musique a commencé à se diffuser largement sur internet. En effet la compression mp3 permet de diminuer la taille des fichiers musicaux dans un facteur de 10 quasiment sans perte de qualité. Avec d'un autre côté la disponibilité de lignes rapides pour les connexion Internet cela ne pouvait qu'inciter les gens à partager leur musique..



Comment créer ses mp3

Il existe de nombreux programmes pour créer des mp3. Un programme très utilisé s'appelle Cdex et il permet d'extraire de vos compacts disques de musique des chansons et de les stocker sur votre disque dur par exemple.

Cdex est disponible à cette adresse : <http://www.cdex.n3.net/> c'est la homepage officielle de Cdex, en anglais. On peut aussi le trouver sur divers site de téléchargement comme <http://www.télécharger.com> qui lui est un site en français et qui offre un lien sur la version française du logiciel.

En gros voici comment fonctionne Cdex, on insère un cd de musique dans le lecteur, on peut éventuellement le faire reconnaître via une base CDDB pour que les titres des chansons s'inscrivent automatiquement. Ensuite il ne reste plus qu'à choisir dans le menu conversion le choix extraire les pistes du cd en fichier mpeg et c'est parti... Le logiciel permet aussi de convertir des fichiers au format .wav (son non compressé) en fichier mp3 et vice versa. Dans les options du logiciel on peut aussi choisir le « bitrate » de l'encodage mp3, qui déterminera la qualité du fichier compressé. Plus le bitrate est élevé, meilleure sera la qualité du fichier à l'écoute mais aussi le fichier sera plus gros. En général il faut utiliser 128kb/s ou 192kb/s mais surtout pas moins, la différence de qualité devenant vraiment flagrante.

Ecouter ses mp3 sur son PC

S'il s'agit d'écouter ses fichiers de musique mp3 sur son PC, les programmes sont nombreux. Un des plus connus est winamp, disponible sur le site www.winamp.com. Il comporte de nombreux réglages de son, des listes de titres

à écouter programmables, des skins permettant de changer l'apparence de winamp et la possibilité d'ajouter des plug-ins afin par exemple de créer des effets spéciaux en musique. Le programme windows media player, intégré dans les dernières versions de windows lit aussi sans problèmes les fichiers mp3.

Ecouter ses mp3 dans la voiture ou sur la stéréo de l'appartement



Il est bien sûr possible de graver de la musique au format mp3 sur un cd afin de l'écouter dans la voiture où ailleurs. La plupart des programmes récents de gravure font la conversion directement mais il subsiste souvent un problème. Les mp3 provenant de sources différentes, le niveau sonore des plages musicales va varier énormément d'une chanson à l'autre. Afin de palier à cet inconvénient il existe des programmes qui égalisent les morceaux entre eux de façon à ce que l'on ait pas besoin de changer constamment le volume d'écoute.

Par exemple Wav Normalizer (sur <http://www.linearteam.dk/normalizer.html>) fait très bien ce travail mais à partir de fichiers au format .wav uniquement. Le secret est donc de d'abord décompresser les mp3 en wav grâce à cdex et ensuite d'utiliser wav normalizer pour leur donner à tous le même volume. Il ne reste plus qu'à graver les wav sur le cd en oubliant pas de dire au programme de gravure que c'est un cd audio que l'on désire créer sinon il ne sera pas lisible sur un lecteur de cd audio.

Où trouver des mp3 sur internet ?

L'affaire se corse ici. Autant il est légal de compresser au format mp3 les cd que l'on possède pour les écouter sur son PC, autant il est interdit de prendre des fichiers mp3 sur internet si l'on ne possède pas les cd originaux. Ceci étant dit, de nombreux artistes inconnus mettent leur musique gratuitement à disposition des internautes pour essayer de devenir célèbre. Donc à vous de savoir ce que vous downloadiez depuis internet.

Les programmes que l'on appelle « peer to peer » soit poste à poste en français sont les meilleures portes vers le monde du mp3 sur internet. Ils sont nombreux, chaque programme ayant ses spécificités, ses forces et ses faiblesses. Un des plus connus du grand public est le programme Kazaa. Malheureusement celui-ci est bourré de logiciels espions et autres logiciels vous affichant des publicités. A cause de ce problème, circule sur internet une version lite du programme, entendez par lite débarrassée de tous ces logiciels espions. On la trouve chez www.kazaalite.com. Grâce à ce logiciel on peut accéder à des millions de fichiers stockés chez des utilisateurs de kazaa dans le monde entier, et faire des recherches par critères pour trouver ceux qui nous intéressent. Ce logiciel est facile à utiliser et la version lite existe aussi en français à l'adresse <http://membres.lycos.fr/kazaalitefrancais>. A noter que kazaa permet de partager non seulement de la musique, mais toutes sortes de fichiers, allant de la vidéo aux programmes. Aussi des virus, il convient de se méfier des fichiers exécutables, les fichiers ayant des extensions comme mp3 ou avi sont de toutes façons inoffensifs. Ce programme n'est pas non plus à mettre entre toutes les mains certains contenus se trouvant sur kazaa étant franchement destinés aux adultes avertis.

Il existe aussi de nombreux sites web contenant des mp3, que l'on peut facilement trouver grâce aux moteurs de recherche courants (google, altavista et autres...)

ES

Le club dispose à présent d'un nouveau scanner permettant aussi de numériser des diapositives et des négatifs. Venez vous en servir au local !

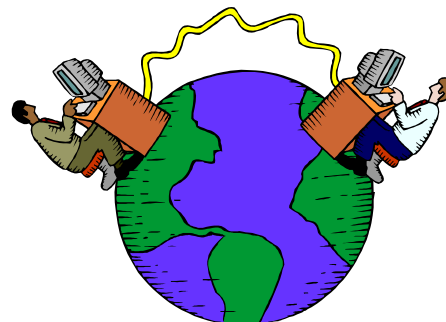
Explorer l'Internet Explorer

Cet article traite de la zone de sécurité par défaut, soit la zone « Internet » et de personnaliser son niveau.

Zones de sécurité de l'Internet Explorer

L'Internet Explorer offre quatre zones de sécurité (->Barre de menu : outils, options Internet, sécurité) :

1. Internet
2. Intranet
3. Sites de confiance
4. Sites sensibles



La zone « Internet » est réglée par défaut sur « Moyen ».

De prime abord, Microsoft propose quatre niveaux de sécurité pour cette zone allant de « Elevé » à « Faible » en passant par « Moyen » et « Moyennement bas ». L'option « Elevé » désactive de nombreuses exécutions automatiques de plug-ins. Si on opte pour ce niveau, on risque de ne pas pouvoir accéder à certains sites. De l'autre côté, l'option « Faible » ne fait aucune restriction. Là, on risque que des programmes soient installés sur le disque dur sans que l'on s'en aperçoive. Sous les options « Moyennement bas » et « Moyen » Microsoft propose des restrictions d'exécution automatique de plug-ins peu entravantes.

Après la question de la zone, le bouton « Personnaliser le niveau ». Voici un tableau avec les différentes règles, les options recommandées et mes propres observations :

Personnaliser le niveau de sécurité de la zone « Internet »

Règle	Descriptif	Option recommandée	Observations
Authentification utilisateur	Définit comment un surfeur se « login » sur un site web ou Intranet, à condition que cela est demandé.	Pour garder le contrôle sur le « login », il est recommandé de choisir l'option « Demander le nom d'utilisateur et le mot de passe ».	
Contrôles ActiveX et plug-ins :	Permet l'accès direct sur l'ordinateur du surfeur, p.e. sur les fonctions du système d'exploitation ou sur la mémoire.	Il est recommandé de désactiver tous les éléments d'ActiveX ou au moins de choisir le réglage « Demander ».	Si on choisit « Demander », on risque de devoir accepter ou refuser sans cesse l'exécution de cette règle. Cette remarque est valable aussi pour les autres option où on opte pour « Demander ».
Divers :	« Accès aux sources de données sur plusieurs domaines ».	Il convient d'opter pour « Demander »	
	« Afficher un contenu mixte » se réfère aux sites qui affichent simultanément des données sécurisées et non sécurisées.	« Activer »	Le réglage Demander » permet s'en apercevoir
	« Autorisations pour les chaînes du logiciel » règle le téléchargement de software	« Haute sécurité »	
	« Autoriser l'actualisation des métafichiers » permet le transfert automatique d'un site sur un autre	« Activer »	
	« Glisser-déplacer ou copier-coller les fichiers », règle non dangereux	« Activer »	

	« Installation des éléments du Bureau » est un empiètement dans le domaine du surfeur	« Désactiver »	
	« Lancement des programmes et des fichiers dans un IFRAME » permet de présenter une page tierce dans une page Internet ouverte pour donner l'impression qu'une seule page est ouverte.	« Activer »	Pour s'en apercevoir, il faut régler l'option sur « Demander ».
	« Navigation de sous-cadres sur différents domaines »	« Activer »	Idem
	« Ne pas demander la sélection d'un certificat client lorsqu'il n'existe qu'un seul certificat ou aucun »	« Désactiver »	
	« Permanence des données utilisateur	« Désactiver ».	Pour de sites de confiance, cette règle peut être utile. En général, cette règle n'est pas souhaitée, car elle permet aux webmasters d'installer un fichier personnel sur l'ordinateur du surfeur pour tracer ses habitudes.
	« Soumettre des données de formulaire non codées »	« Désactiver »	
Microsoft Virtual Machine	« Autorisations Java » permet d'exécuter de le langage script Java. Ces scripts peuvent exécuter des codes utiles et dangereux.	« Haute sécurité »	
Script	« Active scripting »		« Désactiver » : pour du terrain inconnu ; « Activer » : nécessaire pour les logins (alternatif : ajouter les sites concernés aux « sites de confiance » ; Le réglage Demander » permet s'en apercevoir.
	« Permettre des opération de collage via le script »	« Demander »	
	« Script des applets Java »	« Demander »	
Téléchargement	« Téléchargement de fichier »	« Activer »	
	« Téléchargement de polices »	« Demander »	

Quelle conclusion faut-il en tirer ?

Il convient de se demander pourquoi on utilise le Net.

Ai-je des données sensibles à protéger sur mon pc?

Ai-je besoin de barricader mon ordinateur (désactiver des Contrôles ActivesX et autres, programmes d'anti-virus, anti-trojan, anti-espion et de firewall etc.) ou suffit-il que j'ai un programme d'anti-virus et que je vérifie régulièrement des mises à jour du browser et du programme anti-virus ?

Quel que soit le résultat, il convient de prendre conscience que ce sont plusieurs mesures qui améliorent la sécurité. Elles doivent être appliquées avec discernement.

Quand je surfe sur le Net, Je me trouve devant un dilemme. D'un côté j'aimerais avoir un browser facile qui ne me complique la vie. De l'autre j'aimerais surfer discrètement sur le Net et ne pas être vulnérable à de virus et attaques du Net.

Le browser Internet Explorer de Microsoft est rapide et facile à utiliser. Il remplit ainsi la première partie de mes attentes. En ce qui concerne la deuxième la situation est toute différente. Ce browser est vulnérable à toute sorte de failles qui sont patchées au fur et à mesure où elles sont découvertes.

En résumé, sa force est en même temps sa faiblesse. Internet Explorer comporte de nombreux programmes et plugins qui automatisent et rendent agréable l'expérience de surf.

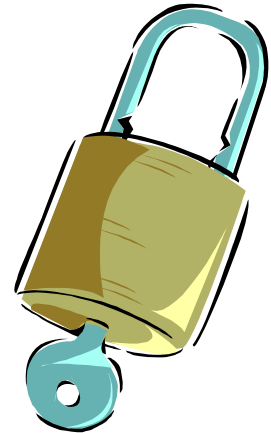
Que puis-je faire face à ce dilemme ?

- ignorer les risques et croire que comme je ne fais rien de mal, rien ne m'arrivera,
- opter pour un autre browser comme Netscape, Opera ou Mozilla,
- installer de programmes d'anti-virus, de firewall et d'anti-trojan et autres,
- ou m'intéresser de plus près au browser que j'utilise et adapter le réglage de sécurité à mes besoins.

Dans mon cas c'est probablement un peu de tout :

- c'est faire un minimum d'attention, sinon je risque d'attraper des virus et de les diffuser, même si je n'en fabrique pas moi-même,
- comme je préfère travailler dans la continuité, changer pour un autre browser n'est pas la première option,
- comme j'ai opté de travailler avec un browser auquel je me suis habitué, mais où sont toujours découvertes des failles et qui est une cible préférée pour les hackers, j'ai installé des programmes anti-virus, firewall et autres pour réduire les risques. (lors d'un article précédent j'avais déjà écrit sur la sécurité et les diverses possibilités pour minimiser de risques).
- à côté de cela, j'ai adapté le réglage de sécurité de mon browser à mes besoins.

TR



CCTI
8, ch. des Colombettes
CH-1202 GENEVE / Suisse
Tél. (022) 786.85.84 (heures du local)
Email : ccti@ccti.ch
CCP No 12-10133-2

Le comité du CCTI est composé comme suit :

Le comité du CCTI est composé comme suit :

- [Eric Schefer](mailto:e_schefer@ccti.ch), (e_schefer@ccti.ch) président, Tél. (022) 734.60.47 ou Natel (079) 675.43.10
- [Christophe Santos](mailto:csantos@ccti.ch), (csantos@ccti.ch) vice-président et secrétaire, (022) 342.95.41
- [Theresia Rohrbach](mailto:t_rohrbach@ccti.ch), (t_rohrbach@ccti.ch) trésorière, (022) 731.45.26
- [Jean-François Caligara](mailto:calisoft@ccti.ch), (calisoft@ccti.ch) responsable des cours (079) 202.12.58
- [Michel Billaud](mailto:mbillaud@ccti.ch), (mbillaud@ccti.ch) responsable du matériel (022) 344.32.95
- [Benjamin Sorrentino](mailto:bsorrentino@ccti.ch), (bsorrentino@ccti.ch) responsable relations extérieures (022) 736.75.47